



**Droit à la mobilité**  
**Regards croisés sur le rôle des Etats et de la société civile**

Colloque organisé à la mémoire de feu Nouredine Harrami (1965-2018), anthropologue, ancien chef de département de sociologie à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Meknès

**Colloque international 22 et 23 novembre 2018**

**Université Moulay Ismail**  
**Faculté des Lettres et des Sciences Humaines**

Pourquoi se poser aujourd'hui la question du droit à la mobilité ? Depuis plus de trois décennies, l'union européenne (U.E.) poursuit une politique de fermeture des frontières qui débouche sur un échec incontestable. A travers sa politique migratoire, l'U.E. a transformé la mer Méditerranée en une route migratoire des plus mortelles au monde. Elle exerce de ce fait une pression sur les pays du Maghreb afin de participer activement à la gestion des flux migratoires, et ce à travers le renforcement des instruments de contrôle et de répression. Son approche sécuritaire continue de présenter le déplacement des frontières européennes vers l'extérieur comme la solution incontournable. En réalité, cette approche ne fait qu'exacerber la situation des pays du sud de la Méditerranée en rendant incertain l'équilibre de la région africaine, et en le fragilisant davantage. Ainsi, le droit à la mobilité devient problématique dans un contexte où la migration est encore loin d'être considérée comme une résultante des inégalités entre les pays des deux rives de la méditerranée.

La politique sécuritaire de l'U.E. ne cesse de dévoiler la convergence entre les intérêts des pays européens et des régimes politiques en place dans les pays du sud. Ainsi, l'équation de la migration reste insoluble tant qu'on ne s'attaque pas aux causes profondes. Non seulement les politiques migratoires, dans le sud comme dans le nord de la Méditerranée, ont échoué, mais elles ont créé de nouveaux phénomènes, à savoir l'esclavage, ou encore la traite humaine. De plus, les dirigeants européens ne cessent de diaboliser la migration aux yeux de l'opinion publique, en mettant en avant les conséquences désastreuses d'une éventuelle ouverture des frontières.

C'est dans ce cadre que ce colloque se propose de réunir des chercheurs et des spécialistes pour interroger la problématique de la migration et les politiques de l'U.E. dans la région méditerranéenne. La rencontre sera aussi l'occasion pour les jeunes chercheurs qui travaillent

sur la question migratoire de présenter leurs travaux. Cette rencontre aura comme objectif d'encourager des discussions sur les différentes approches qui abordent le droit à la mobilité et les rôles des Etats et de la société civile au 21ème siècle. Chaque participant sera invité à faire une présentation de 20 minutes. Les présentations explorent et analysent les questions suivantes :

Comment peut-on conceptualiser la notion des frontières et appréhender le droit humain à la mobilité ? Comment se caractérise la migration aujourd'hui ? Quel impact cette migration a-t-elle sur les pays de départ et ceux d'accueil ? Quels sont les défis particuliers auxquels sont confrontés les gouvernements et la société civile ? Comment les politiques des Etats affectent-elles la vie des immigrés / réfugiés dans les zones frontalières ? Quel rôle joue la société civile dans le champ migratoire ? Et comment a évolué le champ de la recherche sur la migration dans le bassin méditerranéen ?

Ce colloque rend hommage à notre cher regretté Nouredine Harrami, spécialiste de la question migratoire, qui n'a cessé depuis plusieurs années de co-coordonner avec beaucoup de motivation et d'intérêt les différentes éditions de ce colloque, qui s'inscrit dans la tradition de célébration de la journée mondiale de la migration. Son prompt départ nous a arraché un grand ami et un éminent chercheur. Cette rencontre scientifique a comme objectif de réunir chercheurs et experts de la migration qui ont connu le professeur Harrami et collaboré avec lui dans les nombreux projets de recherche et de coopération auxquels il a participé. Le colloque envisage ainsi de créer un espace d'échange et de débat sur le droit à la mobilité qui débouchera sur la publication d'un ouvrage collectif dédié à la mémoire de Nouredine Harrami.

Les propositions de communication, sous forme d'un résumé (500 mots maximum) sont à envoyer avant le 30 octobre 2018 aux adresses suivantes :

[khalidmounapro@gmail.com](mailto:khalidmounapro@gmail.com)

[zhour.bouzidi1@gmail.com](mailto:zhour.bouzidi1@gmail.com)

### **Comité d'organisation**

Khalid Mouna  
Zhour Bouzidi  
Mustapha Merizak  
Driss Belarbi  
Jahah Mohamed